

Loi n° 52-401 du 14 avril 1952 de finances pour l'exercice 1952. — Paragraphe 5 : Renforcement du contrôle fiscal.

Coaching et Développement Personnel

Séquestration et privation de liberté en contexte sectaire

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	15/04/1952
------	------------

Juridiction / Nature	LOI
----------------------	-----

NOR / Numéro	52-401
--------------	--------

URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000516428
----------------	---

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] sont reproduites par le commerçant sur la copie de la facture ou sur tout autre document comptable. [...] du client ne sont pas indiquées ; 2° L'existence du client à l'époque de l'opération, sous l'identité et à l'adresse mentionnées, ne peut être établie. [...]

[...] La confiscation totale ou partielle du fonds de commerce pourra être prononcée. [...]

[...] Sont exclus de ce dépôt, les documents prévus à l'article 2 de la loi du 21 juin 1943. [...]

RÉFÉRENCE

LOI 52-401 du 15 avril 1952, « Loi n° 52-401 du 14 avril 1952 de finances pour l'exercice 1952. — Paragraphe 5 : Renforcement du contrôle fiscal. ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000516428> (consulté le 31 août 2026).